

Contribution financière des candidats dans une procédure de validation des acquis

	Domicile dans le canton de Berne		Domicile hors du canton de Berne	
	sans CFC	Avec CFC	avec ou sans CFC	Les éventuelles contributions financières du canton de domicile sont à déduire
Phases 1-5	gratuit	1'380.-	2'300.-	
Eventuels compléments de formation	gratuit	maximum 3'000.-	5'000.-	
Minimum	gratuit	1'380.-	2'300.-	
Maximum	gratuit	4'380.-	7'300.-	

La procédure de validation

